

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES  
**VILLE DE MAUBEUGE**

**SEANCE DU 09 JUIN 2023 : AMENDEMENT N° 1**

**Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée**  
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE  
☎ : 03.27.53.76.01  
Réf. : C. LATOUCHE / G. GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de la convocation : 31 mai 2023**

**L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à 16h00**

**Le conseil municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE**

**Nombre de conseillers en exercice : 35**

**PRÉSENTS :** Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCIOLO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Larrabi RAISS - Azzedine ZEKHNINI - Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPER - Angelina MICHAUX

**EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :**

Dominique DELCROIX a donné pouvoir à Emmanuel LOCOCCIOLO  
Marc DANNEELS a donné pouvoir à Patricia ROGER  
Robert PILATO a donné pouvoir à Marie-Charles LALY  
Malika TAJDIRT a donné pouvoir à Naguib REFFAS  
Marie-Pierre ROPITAL a donné pouvoir à Sophie VILLETTE  
Inèle GARAH a donné pouvoir à Rémy PAUVROS

**EXCUSÉ(E)S:**

Angelina MICHAUX

**SECRETAIRE DE SÉANCE :**

Nicolas LEBLANC

**OBJET : Amendement au projet de délibération n° 16 de l'ordre du jour portant sur le Budget Supplémentaire 2023 (Délibération n° 57 du 9 juin 2023), déposé par Réinventons Maubeuge**

**Au projet de délibération n° 16 de l'ordre du jour : Budget Supplémentaire 2023**  
(Délibération n° 57 du 9 juin 2023)

**Modifier les éléments suivants :**

« Les indemnités des élus (article 653 de la colonne 031, page 96, concernant l'assemblée délibérante) pour un montant total de 308 693 €.

Le budget Information, Communication, Publicité (Colonne 022, page 94), pour un montant total de 406 789 €.

Le budget fêtes et cérémonies (colonne 023, page 94), pour un montant total de 1 424 701 € »  
(augmentation de 317 666 € par rapport au budget primitif)

**En les modifiant comme suit :**

« Les indemnités des élus (article 653 de la colonne 031, page 96, concernant l'assemblée délibérante) pour un montant total de 257 193 €, soit une baisse de 33 % sur les 6 mois restants et une économie de 51 459 €.

Le budget Information, Communication, Publicité (Colonne 022, page 94), pour un montant total de 282 934,35 €, soit une baisse de 57% sur les 6 mois restants et une économie de 114 582,50 €.

Le budget fête et cérémonies (colonne 023, page 94), pour un montant total de 1 107 035 €, soit un montant identique au budget primitif 2023, et une économie de 317 666 € »

**EXPOSE DES MOTIFS**

Afin de pouvoir financer une juste indemnité pour nos commerçants qui souffrent des nombreuses fermetures des axes de circulation décidées sans communication par l'exécutif municipal.

Nous proposons d'appliquer des mesures d'économies dans le cadre du budget supplémentaire, qui pourront être appliquées sur les 6 derniers mois de l'année.

Ainsi nous proposons une baisse du budget des indemnités des élus de 33% sur les 6 derniers mois, soit 51 459 € d'économie. Quand la situation est difficile les élus doivent montrer l'exemple, c'est d'ailleurs la décision que vient de prendre Lucien Serpillon et son conseil municipal de Saint-Rémy-du-Nord en allant jusqu'à supprimer leurs indemnités sur les 6 derniers mois de l'année !

En ce qui concerne le budget « Information, Communication, Publicité », il est à :

- Maubeuge de 406 789 €, soit 13,74 € par habitant
- Valenciennes de 246 100 €, soit 5,69 € par habitant

Nous proposons ainsi de nous aligner sur le niveau de Valenciennes qui est de 5,69 € par habitant, soit un budget de 282 934,35 €, ce qui représente une économie 114 582 €.

En ce qui concerne le budget fêtes et cérémonies, il est proposé dans le budget supplémentaire pour un montant de 1 424 701 € alors qu'il était de 1 107 035 € dans le budget primitif, nous proposons de le maintenir à ce niveau de 1 107 035 € soit une économie de 317 666 €.

Cela représente ainsi une économie globale de 483 707 €.

Nous proposons que 250 000 € soit inscrit pour la commission d'indemnisation.  
Et le reliquat de 233 707 € pour améliorer la CAF nette 2023.

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,**

**Après en avoir délibéré,**

**Le conseil municipal,**

**A la majorité avec :**

**32 votes CONTRE** (Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCCIOLO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Larrabi RAISS - Azzedine ZEKHNINI - Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH) et **2 votes POUR** (Jean-Pierre ROMBEAUT et Fabrice DE KEPPER)

- **Rejette l'amendement portant sur la délibération n° 57 portant sur le Budget primitif 2023**

**Fait en séance les jour, mois et an que dessus**

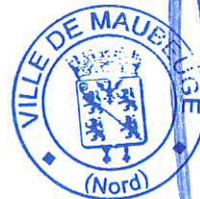
**Pour extrait conforme,**

**Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.**

**Le Secrétaire de séance,**



**Le Maire de Maubeuge,**



**Arnaud DECAGNY**

Transmis en Sous-Préfecture le :

Affiché le : 28 JUIN 2023

Notifié le :

